

à Lille :
**L'Humain
d'Abord !**

A Lille l'Humain d'Abord
Hugo VANDAMME
74 rue d'Artois, 59000 Lille
<http://lille.lhumaindabord.fr/>



Lille, le 28/02/2014

ADAV
Association Droit au Vélo

Objet : Nos engagements de campagne pour favoriser l'usage du vélo au quotidien dans Lille et sa métropole

Monsieur le Président de l'Association Droit au Vélo,

Dans votre courrier du 17 février, vous m'interrogez sur les engagements de la liste l'humain d'abord s'agissant du développement de l'usage du vélo au quotidien. Tout comme vous, nous partageons le constat que l'usage du vélo nécessite de limiter la place dévolue à la voiture au profit des modes actifs (dont le vélo et la marche) et des transports en commun.

C'est la raison pour laquelle nous proposons :

1. D'instaurer la gratuité des transports

Afin de réduire les émissions de carbone et enrayer le réflexe du « tout automobile », nous voulons mettre en place la mesure la plus efficace en matière de réduction de gaz à effet de serre : la gratuité des transports pour tous. Cette politique tarifaire a en effet fait ses preuves puisque dans toutes les grandes villes où elle a été mise en place, le transport automobile a baissé d'au moins 10% en un an. Aucune autre politique de déplacement n'atteint un taux de report modal aussi élevé dans un laps de temps aussi court. Encore faut-il oser soulever le tabou de la gratuité d'accès au service public.

2. D'étendre les zones 30 dans la plupart des rues de la Ville de Lille (hors axes structurants)

L'objectif serait d'accéder au statut de « ville 30 » d'ici la fin du mandat. Nous sommes convaincus que la réduction de la vitesse des véhicules automobiles permettra de sécuriser les déplacements des autres modes (marche, vélo), d'améliorer le cadre de vie des Lillois et de réduire la pollution de l'air.

3. D'aménager des zones de tranquillité dans plusieurs quartiers de Lille.

Le Front de Gauche s'oppose au développement du stationnement payant et considère qu'il s'agit d'une fausse solution aux problèmes posés par la circulation automobile. C'est pourquoi nous proposons d'aménager des zones de tranquillité en ville, inspirées de l'exemple des zones de trafic limité mises en place dans une centaine de villes italiennes dont Rome, Turin, Bologne, Ferrare, Padoue,...

- Dans ces zones, la circulation serait réservée aux riverains, aux livraisons et aux services publics tandis que l'accès des autres usagers de la route serait limité à certaines tranches horaires.
- Des permis (gratuits) seraient délivrés aux riverains de manière à garantir l'efficacité du dispositif.
- Des parkings-relais (gratuits) seraient aménagés en entrée de zone de manière à permettre l'accès de tous à cette zone.
- Les navettes urbaines (gratuites) seraient renforcées dans le même objectif.

Ces zones de tranquillité amélioreront la qualité de vie en ville en diminuant la présence des voitures et en favorisant les modes doux de déplacement (vélo, marche) ainsi que la circulation des bus (couloirs en site propre).

1. De poursuivre les aménagements cyclables à Lille et dans la métropole.

Nous sommes favorables à la poursuite de l'aménagement de pistes cyclables à Lille et dans la métropole et nous pensons que les aménagements cyclables doivent être pris en compte dans l'ensemble des aménagements de voirie.

Les aménagements futurs devront permettre de traiter :

- la sécurisation des « entrées de ville »,
- la multimodalité train / vélo dans les zones péri – urbaines.

- 1. De prévoir des emprises dédiées à l'aménagement de garages à vélos dans le futur Plan Local d'Urbanisme et d'en financer l'aménagement.**
- 2. De soutenir la création d'atelier de réparation de vélos** (sur une base associative voire coopérative).
- 3. D'investir dans la logistique urbaine.**

La question de la mobilité doit être pensée globalement et traiter y compris de la question des transports de marchandises. Or, cette question est relativement délaissée par Lille Métropole, dont l'intervention se limite à des déclarations d'intentions sans investissements notables.

Il nous apparaît indispensable d'investir dans les Espaces Logistiques Urbains (ELU) qui permettront de :

- Mutualiser les espaces de stockage et de livraison en ville,
- Rationaliser les parcours de livraison et de désengorger le réseau routier,
- Limiter leur impact environnemental par l'utilisation de véhicules propres.
 - Ces espaces logistiques pourraient être notamment installés à proximité des équipements de fret ferroviaire (Lomme Délivrance) ou de Transports Fluvial (Port de Lille) de manière à favoriser la multimodalité, et inciter à la réorientation des flux de marchandises.

Pour la liste A Lille l'humain d'abord
Présentée par la Front de Gauche

Hugo VANDAMME
Tête de liste